



Communiqué de presse

Paris, le 4 septembre 2015

COUR D'ASSISES DE MELUN DU 8 AU 11 SEPTEMBRE 2015 ENFANCE ET PARTAGE PARTIE CIVILE

Enfance et Partage sera présente devant la cour d'assises de Melun du 8 au 11 septembre 2015 dans le cadre du procès des parents du petit Bastien.

Ce procès est lié à un terrible drame. Le 25 novembre 2011, Bastien, âgé de trois ans, victime de maltraitances graves et répétées, est décédé après avoir été enfermé dans une machine à laver mise en route.

Ses parents sont renvoyés pour meurtre sur mineur de 15 ans et violences pour le père, et complicité de meurtre et violences sur mineur de 15 ans pour la mère.

L'association souhaite que ce procès soit l'occasion de comprendre le terrible passage à l'acte des parents de l'enfant mais aussi de comprendre comment une situation prise en charge depuis trois ans par les services sociaux peut malgré tout aboutir à un tel drame. Pourquoi, pour quelles raisons n'a-t-on pas pu l'éviter ?

Ces éléments seront à mettre en perspective des propositions faites par Madame Marisole Touraine, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et de Madame Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat Chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie dans leur feuille de route 2015/2017 qui a l'ambition de « garantir un fois le danger repéré, la mise en œuvre dans les meilleurs délais d'une mesure de protection adaptée ».

A propos d'Enfance et Partage

Depuis près de 40 ans, Enfance et Partage, association reconnue d'utilité publique, se bat pour les droits de l'enfant, en France et dans le monde. L'association lutte pour protéger et défendre les enfants contre toutes les formes de maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

Ses principales missions s'articulent autour de l'écoute, du conseil et du soutien aux enfants victimes : accompagnement psychologique, aide juridique, constitution partie civile à leurs côtés, administrateurs ad hoc. Elle mène également des actions de prévention et d'information sur la maltraitance et les droits de l'enfant. Depuis février 2008, l'association propose le premier numéro vert de soutien à la parentalité, Allo Parent Bébé.

Le parrain d'Enfance et Partage est Patrick Sébastien.

Contact presse

Christiane Ruel, Présidente (06 66 96 78 17)
Rodolphe Costantino, Avocat au Barreau de Paris (06 80 84 53 87)
Audrey Donnenfeld, relations presse : Tél. 06 30 10 76 90

